

Marie Moret à Hutchinson et Cie, 30 août 1898

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (401v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Hutchinson et Cie, 30 août 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 09/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53299>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [30 août 1898](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Hutchinson et Cie](#)

Lieu de destination 1, rue d'Hauteville, Paris

Description

RésuméAu sujet des nuisances sonores causées par des machines à percer le cuir d'un fabricant de chaussures au rez-de-chaussée de l'appartement de Marie Moret au 14, rue Bourdaloue à Nîmes : Marie Moret donne les dimensions des tampons en caoutchouc [dont elle a besoin pour les machines] et en demande le coût.

Mots-clés

[Économie domestique](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familière
30 aout 1898

Messieurs Hutchinson et cié,

Je suis en possession de
votre lettre d'hier et j'ai
l'honneur de vous dire que
les dimensions exactes
des 8 tige tampons doivent
être pour chacun d'eux :

7 centimètres de diamètre
6 " de hauteur.

Qualité B à raison de
15 p. 100 le lib. moins 10 +
9 p. 100 de remises et 2 p. 100 d'escampte
selon les conditions de
votre lettre du 27 juillet
dernier.

101
Quand les 12 tampons
seront établis et que vous
pourrez en connaître le
poids, vous voudrez bien
alors, je vous prie, me
dire quelle somme je
devrai vous envoyer
pour solde et frais
d'emballage et d'envoi
par colis restant à domicile ?

Agrirez je vous
prie, cordiaus, mes
civilités parfaites

J. B. L. GODIN